

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHILLY-MAZARIN  
DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 A 20 HEURES**

**1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 2 octobre 2023**

**2. Points informatifs**

- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Présentation du nouvel organigramme de la Collectivité
- Calendrier des instances municipales du 1<sup>er</sup> semestre 2024

**3. Liste des projets de délibérations soumis au Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR	RAPPORTEURS
<p><b><u>AFFAIRES GENERALES</u></b></p> <p>1. Commissions municipales permanentes : modification de la composition. 2. Motion relative à la non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée à la sécheresse de l'année 2022. 3. Protection des données : désignation d'un délégué.</p>	<b>R. REZGUI</b>
<p><b><u>EGALITE FEMMES-HOMMES</u></b></p> <p>4. Plan d'action de la commune de Chilly-Mazarin pour l'égalité entre femmes et hommes.</p>	<b>S. DEBBI</b>
<p><b><u>VIE ASSOCIATIVE</u></b></p> <p>5. Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024.</p>	<b>D.LOYAU</b>
<p><b><u>RESSOURCES HUMAINES</u></b></p> <p>6. Instauration d'une prime pouvoir d'achat pour le personnel communal. 7. Modification du tableau des emplois en vue des avancements.</p>	<b>D.LACAMBRE</b>
<p><b><u>EDUCATION-ENFANCE / PETITE ENFANCE</u></b></p> <p>8. Convention territoriale Globale (CTG) : autorisation de signer la convention. 9. Renouvellement de l'agrément du Relais petit enfance par la CAF - Projet 2024-2026. 10. Syndicat Intercommunal de restauration des villes de Massy, Chilly-Mazarin et d'Epinay-sur-Orge (SIRMC) : présentation du rapport d'activités 2022.</p>	<b>I. GY</b>
<p><b><u>LOGEMENT</u></b></p> <p>11. Réforme de la gestion de la demande et des attributions des logements sociaux : autorisation de signer les conventions avec les bailleurs.</p>	<b>G.YENKETRAMDOO</b>

<p><b>FINANCES</b></p> <p>12. Tarifs communaux 2024 : complément.</p> <p>13. Budget Principal Ville – Investissements 2024 : autorisation d’engager, de liquider et de mandater certaines dépenses d’investissement jusqu’à l’adoption du budget primitif 2024.</p> <p>14. Pertes sur créances irrécouvrables – Admissions en non-valeur et créance éteintes 2023.</p> <p>15. Décision modificative n°2 – Budget Ville 2023</p> <p>16. Contrat de prêt PSPL transformation écologique d’un montant de 3 000 000 € auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction d’un nouveau gymnase : autorisation d’emprunt.</p> <p>17. Acquisition de 59 logements sociaux par la SA d’HLM Seqens : garantie d'emprunt.</p>	<p><b>D.LACAMBRE</b></p> <p><b>C.PROPONET</b></p>
<p><b>URBANISME</b></p> <p>18. Vente d’une parcelle communale chemin de Wissous au bénéfice de la société POMONA.</p> <p>19. Vente d’un immeuble sis rue Pierre Mendès France à la société 1001 vies habitat : modification de l’assiette foncière.</p>	<p><b>C.PROPONET</b></p>
<p><b>INTERCOMMUNALITES</b></p> <p>20. Communauté Paris-Saclay (CPS) : Présentation du rapport annuel d'activités 2022.</p> <p>21. Compte-rendu des représentants de la commune à la Communauté d’agglomération Paris-Saclay (CPS).</p> <p>22. Rapport du mandataire de la commune de Chilly-Mazarin au sein de la Société Publique Locale (SPL) Nord-Essonne.</p>	<p><b>M-H. MICHON</b></p> <p><b>D. LACAMBRE</b></p>
<p><b>VIE ECONOMIQUE</b></p> <p>23. Délégation de service public d’exploitation du marché communal : présentation du rapport annuel exercice 2022 « Les Fils de Madame Géraud ».</p> <p>24. Dérogation à la règle du repos dominical 2024.</p> <p>25. Régie pour la gestion du service du marché forain de la Commune de Chilly-Mazarin : Tarifs des droits de place pour l’année 2024.</p>	<p><b>D.RICCARDI</b></p>

**4. Décisions prises dans le cadre de la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à Madame la Maire**

**5. Questions diverses**